

médiocrité, comme on peut en juger par le couplet qui terminait celle de *Pranzini* :

La Cour d'assises de la Seine  
 Jugea ce scélérat,  
 La tête on lui trancha,  
 — Il méritait cette peine —  
 Un assassin pareil  
 Ne d'vait pas r'voir le soleil !

Même pour un criminel qui s'en prenait aux femmes légères, cela me semble traité bien légèrement.

Étant donné notre esprit frondeur, la Complainte politique devait trouver chez nous un terrain tout préparé.

C'est au xvi<sup>e</sup> siècle qu'elle fait, — sous ce nouveau travestissement, — son entrée en scène.

Depuis son origine, c'est-à-dire depuis le jour où l'homme ayant appris à exprimer ses sentiments dans un langage rythmé, avait aussitôt éprouvé le besoin d'exhaler ses plaintes et de raconter ses deuils sur un mode douloureusement monotone, la Complainte pleurait sérieusement ; rarement elle était sortie de sa formule première, synthétisée par les lamentations de Jérémie qui se psalmodient encore dans nos églises le Jeudi-Saint et ne sont, en réalité, qu'une longue Complainte passant en revue les tristesses du peuple de Dieu.

Ai-je besoin de rappeler que ces lamentations ont donné naissance, — dans notre langue, — au mot « Jérémiade » appliqué à une plainte réitérée et importune.

En s'attaquant à la politique, la Complainte se transforme, elle devient forcément satirique. La haine, la passion, l'ironie, — féroce parfois, — percent sous ses larmes.